

DOUBLE DIPLÔME (MASTER / LL.M.) LIANT LES UNIVERSITÉS D'AIX-MARSEILLE ET D'OTTAWA

Le programme de double diplôme MASTER / LL.M. liant les universités d'Aix-Marseille et d'Ottawa est proposé dans le cadre du Master de **Droit international et droit européen** aux étudiants inscrits dans le parcours **master 2 Droit international**.

Les étudiants admis dans le programme suivent les enseignements dispensés à l'Université d'Aix-Marseille au premier semestre. Au second semestre, ils suivent les enseignements dispensés à l'Université d'Ottawa et rédigent un mémoire de recherches.

Les cours dispensés dans le cadre de programme peuvent être donnés en Français ou en Anglais.

Le programme donne lieu à la délivrance de deux diplômes : l'un délivré par l'Université d'Aix-Marseille, l'autre délivré par l'Université d'Ottawa.

Organisation de l'année

1^{er} SEMESTRE
à Aix-en-Provence de septembre 2026 à décembre 2026

2nd SEMESTRE
à Ottawa de janvier 2027 à mai 2027

Programme des enseignements

enseignements suivis à l'Université d'Aix-Marseille :

Les étudiants suivent l'ensemble des cours du semestre 1

enseignements suivis à l'Université d'Ottawa :

Les étudiants choisissent 3 cours parmi les suivants :

- Méthodologie de la recherche juridique
- Droit international des investissements étrangers
 - Droit international économique avancé
 - Organisation internationale du commerce
 - International Economic Law Case Studies
 - Mémoire

Candidatures

Les candidats font dans un premier temps l'objet d'une présélection par les responsables du Master 2 Droit international de l'Université d'Aix-Marseille.

Les candidats présélectionnés présentent ensuite leur candidature à l'Université d'Ottawa.

Présélection :

Les candidatures sont adressées par mail à karine.delmas@univ-amu.fr le **25 avril 2026** au plus tard.

Le dossier de présélection comporte :

1. les relevés de notes depuis la 1^{re} année d'inscription dans l'enseignement supérieur, y compris les notes du 1^{er} semestre de master 1 ;
2. une lettre de motivation ;
3. un *curriculum vitæ* ;

Les résultats de la présélection sont publiés le 5 mai.

Sélection :

Les candidats présélectionnés adressent leur dossier de candidature définitive par mail à karine.delmas@univ-amu.fr le **16 mai 2026** au plus tard, qui les transmet à l'Université d'Ottawa.

Le dossier de candidature comporte :

1. une attestation de présélection fournie par le secrétariat du CERIC.
2. les relevés de notes et attestations de réussite des diplômes obtenus depuis la 1^{re} année dans l'enseignement supérieur).
3. Une lettre de motivation dactylographiée indiquant pourquoi vous souhaitez vous inscrire dans ce programme.
4. un *curriculum vitæ*.
5. Une description de **500 mots** de votre projet de recherche (à déterminer avec le responsable du Master concerné). Il devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :
 - Votre nom ;
 - Le titre du projet de recherche envisagé ;
 - La description du projet (présentation du sujet, enjeux, méthodes) ;
 - La justification de votre aptitude à la traiter (intérêt, adéquation de votre formation au sujet, *etc.*).
6. Le document généré à la fin de votre inscription/demande d'admission en ligne sur le site d'Ottawa (https://www.ouac.on.ca/apply/ottawagrad/fr_CA/user/login). Il convient pour cette inscription de prévoir la somme de 100 dollars canadiens (cette somme est non remboursable). Lors de cette inscription, il faudra renseigner dans la partie « Répondants » deux personnes susceptibles de remplir un formulaire de référence universitaire (c'est-à-dire l'équivalent d'une lettre de recommandation). Ces formulaires seront envoyés à ces personnes par email. Ces personnes doivent obligatoirement être des universitaires, français ou non (professeurs, maîtres de conférences, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et/ou chargés de TD).

Les réponses définitives sont communiquées aux candidats à la réception de la décision de l'Université d'Ottawa.

Frais d'inscription et bourses

Les étudiants acquittent les frais d'inscriptions de l'Université d'Aix-Marseille ainsi que les frais d'inscription de l'Université d'Ottawa.

Les frais d'inscription à l'Université d'Aix-Marseille, pour les étudiants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, sont estimés à 353 euros (sous réserve de la situation de l'étudiant et de son éventuelle éligibilité aux dispositifs nationaux de bourses).

Les frais d'inscription à l'Université d'Ottawa, pour les deux trimestres requis, sont de 20.000 dollars canadiens (hors frais d'inscription accessoires estimés à 636 dollars). Les étudiants d'Aix-Marseille bénéficient de plein droit d'une bourse de 11.000 dollars accordée par l'Université d'Ottawa et peuvent se porter candidats à une bourse complémentaire du [Plan de mobilité sortante](#) de l'Université d'Aix-Marseille, d'un montant maximal de 5.000 euros. Les candidats boursiers peuvent par ailleurs candidater à un financement supplémentaire du [ministère français des Affaires étrangères](#) d'un montant maximal de 2000 euros.

Attention : les frais d'inscription ne couvrent ni le transport, ni l'hébergement, ni aucun des frais nécessaires à la vie sur place.

Formalités

Les étudiants admis doivent s'assurer de se conformer à la réglementation canadienne en matière d'admission sur le territoire canadien et de permis d'études.

CONTACT

Mme Karine DELMAS

*Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC)
UMR 7318 DICE Aix-Marseille Université - CNRS
Faculté de Droit et de Science Politique
Espace René Cassin - Bureau 4.9
3, Avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence Cedex 1*

 karine.delmas@univ-amu.fr
 +33 (0)4 13 94 99 56